

La Vallée de la Seine, Les châteaux de loisirs de Vernon à Gaillon

Les châteaux de loisirs et autres sites ouverts au public (abbaye,...) sont, de manière étonnante, peu nombreux le long de la Vallée de Seine et très peu ouverts au public. Seuls les châteaux de Bizy à Vernon et de Gaillon (fiches « Connaissance de l'Eure n°10 et 11 ») sont véritablement ouverts au public car tous les autres monuments historiques ou sites inscrits ou classés - Pressagny l'Orgueilleux, Saint Just, Heudebouville, Saint Aubin sur Gaillon, Amfreville sous les Monts...- sont le plus souvent fermés au public, sauf quelques jours dans l'année ou pour les Journées du Patrimoine. Notons que les châteaux privés non monuments historiques, Tosny, Muids, Saint Pierre du Vauvray, Le Thuit, Port-Mort..., ne sont pas visitables, même pour des visites occasionnelles.

Revenons un instant sur ce constat : la Seine, fleuve d'où sont arrivées de nombreuses tribus vikings, tumultueux et risqué, constituait à la fois un site porteur de richesses et à la fois de dangers. Jusqu'à la fin de la période médiévale, deux types d'implantations ont vu le jour : d'un côté les abbayes, au nombre de 7, tout au long de la Seine en Normandie et de l'autre, les châteaux défensifs qui permettaient de surveiller le fleuve et d'accueillir les souverains qui venaient chasser.

Après la guerre de Cent Ans, une période plus calme et clémente commence. Les sites militaires furent le plus souvent réutilisés en tant que site de loisirs et plus ponctuellement à partir des XVII^e et XVIII^e siècles, des châteaux uniquement de loisirs furent édifiés dans des propriétés très arborées qui permettaient d'allier les plaisirs de la chasse à ceux de la promenade. En effet un château de loisirs, même s'il se différencie d'un manoir par son éloignement des bâtiments de ferme, ne survit pas sans son domaine.

Le château de Bizy à Vernon, de Saint-Just, le domaine Renault à Herqueville tout comme les châteaux de Port-Mort, de Tosny,... ont été construits sur des sites quasi vierges, à l'exception parfois de présence de relais de chasse ou de petits manoirs dont les traces ne sont plus visibles.



Château de Bizy à Vernon



Château de Saint Just

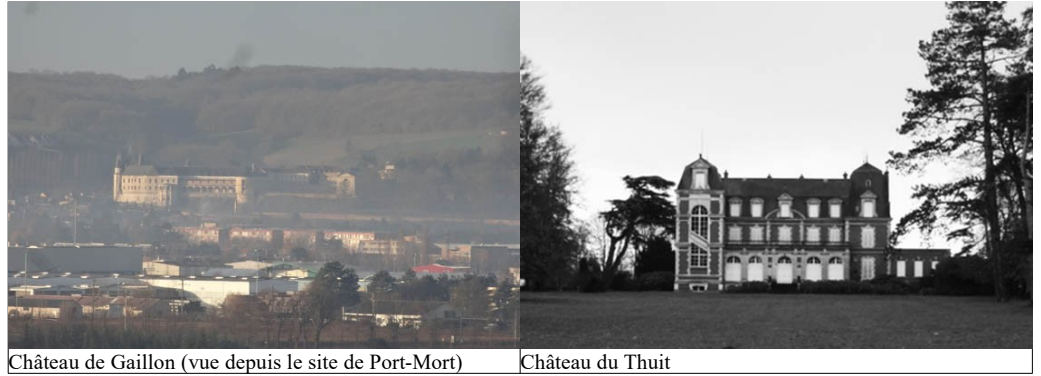


Domaine Renault à Herqueville



Château de Tosny

Les châteaux Gaillon et du Thuit ont été édifiés sur -ou à proximité- des ruines de châteaux de défense, tout comme ceux de la Roche-Guyon, du Landin et de Tancarville. Bien sûr, ces trois derniers châteaux sortent du périmètre géographique de la présente fiche, mais il semble intéressant de voir que ce systématisme de réutilisation des sites militaires existe sur l'ensemble de la Seine en Normandie.



Château de Gaillon (vue depuis le site de Port-Mort) Château du Thuit

Le Château de la Madeleine à Pressagny L'Orgueilleux fut quant à lui édifié dans un espace auparavant occupé par le Prieuré Saint-Adjutor, qui fut rasé après sa vente en tant que bien national. C'est le seul cas connu de ce type, car les abbayes, même si elles furent vendues et si elles servirent aussi de carrières à ciel ouvert, ne furent pas totalement détruites. Faut-il y voir en partie l'impact des écrits de Victor Hugo qui, en 1832, écrit son fameux « Guerre aux démolisseurs » ?

Il faut également noter que le Château de la Madeleine fait face au Château de Saint-Just, ce qui constitue un vis-à-vis singulier sur le parcours de la Seine en Normandie car dans nul autre endroit, deux châteaux se font face. Leur histoire s'est aussi écrite de manière conjointe lorsque Casimir Delavigne, célèbre auteur de pièces de théâtre au XIX^e siècle et propriétaire ruiné de la Madeleine, se trouve hébergé au Château de Saint Just. Il y écrivit un poème « Les adieux au château de la Madeleine ». Et si ce vis-à-vis est unique, le fait que des propriétaires possèdent ou vivent dans plusieurs châteaux de la Seine est moins rare. Relevons par exemple que le duc de Penthièvre possédait à la fois le château de Bizy et celui de Saint-Just, qu'il transformera en maison de retraite pour ses fidèles serviteurs âgés.

Seules les mottes féodales de Venables et Port-Mort, tout comme Château Gaillard, ne furent pas réutilisées. Pour Venables, sans doute en raison de sa très petite taille, pour Port-Mort de par la faible possibilité d'implanter un château avec des terrasses et pour Château Gaillard sans doute du fait de son caractère symbolique de fin du duché Normand.



Château de la Madeleine à Pressagny L'Orgueilleux (vue depuis le château de Saint Just). Motte féodale de Venable



Motte féodale de Port-Mort Château Gaillard